

TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Recours introduit le 19 novembre 2015 — ZZ/Parlement

(Affaire F-143/15)

(2016/C 068/57)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentant: A. Fombaron, avocat)

Partie défenderesse: Parlement européen

Objet et description du litige

L'annulation de la décision portant rejet de la réclamation du requérant visant l'annulation de la décision de résiliation anticipée de son engagement au Parlement Européen.

Conclusions de la partie requérante

- Annuler la décision en date du 19 août 2015 de rejet de la réclamation portée sur le fondement de l'article 90, paragraphe 2, du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes;
- annuler la décision du Parlement européen en date du 25 février 2015;
- annuler la décision du Parlement européen en date du 2 février 2015,
- condamner le Parlement européen aux aux entiers frais et dépens de l'instance.

Recours introduit le 27 novembre 2015 — ZZ/Parlement

(Affaire F-146/15)

(2016/C 068/58)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentants: S. Orlandi et T. Martin, avocats)

Partie défenderesse: Parlement européen

Objet et description du litige

L'annulation de la décision du Parlement rejetant la demande de conversion en points de mérite des rapports de notation du requérant qui ont été établis depuis sa promotion au grade AD 12.